

CÉ l'info

Les Ponts-de-Cé | Le magazine | Janv. 2023 #111

lespontsdece.fr

Budget 2023 : garder le cap malgré un contexte difficile

page 5



MA VILLE EN BREVES...

Ouvrez les portes de votre jardin pour l'Art en Cé jardins 2023 !

DANS MON QUARTIER

124 arbres plantés à Maisons Rouges

FIGURE

Roxane Dambre, Romancière fantastique

ma ville EN BREVES...



LE JARDIN PARTAGÉ DU PETIT POUILLÉ SE DOTE D'UNE ÉOLIENNE POMPE À EAU

L'idée était dans la tête des jardiniers depuis quelques années. Les derniers étés secs ont accéléré le mouvement. Une subvention «France Relance» a contribué à franchir le pas et financer le projet.

Cette éolienne pompe l'eau du sous-sol de manière raisonnable et l'apporte dans des réserves de 1 000 l aux quatre coins du jardin. Un système à l'ancienne qui ne subit pas l'obsolescence programmée et qui pourra durer des décennies.

L'association est ouverte à toute personne motivée, expérimentée ou pas, pour jardiner dans la bonne humeur et profiter de nombreux moments conviviaux organisés toute l'année.

Contact : jardindubruitdanlesradis@gmail.com

POURQUOI LES POULES PRÉFÈRENT-ELLES ÊTRE ÉLEVÉES EN BATTERIE



Telle est la question éminemment centrale à laquelle devra répondre Le professeur Rouger, directeur de l'école d'agriculture ambulante, lors de la conférence qu'il donnera au lycée Pouillé le jeudi 2 février à 20 h.

Un spectacle désopilant qui vous entraînera dans le monde de l'absurde et de la métaphysique dont vous ressortirez les zygomatiques fatigués à force

d'avoir ri de bon cœur. Une drôlerie sans faille pour laquelle nous vous conseillons de réserver sur le site de la Ville pour être sûr d'avoir une place, www.lespontsdece.fr.

Une création de la Cie La Martingale.

UNE CARTE DES DÉFIBRILLATEURS

18 défibrillateurs sont installés sur le territoire communal. Afin de les identifier, ils sont désormais sur le plan interactif du site Internet de la Ville (www.lespontsdece.fr/la-ville/plan-des-ponts-de-ce) où il suffit de cocher la case défibrillateurs pour les voir apparaître.

2^{ÈME} CHALLENGE POUR LA DÉCOUVERTE DE LA BOULE DE FORT

Pour découvrir la boule de fort, il est proposé à tous (sauf aux adhérents des sociétés de boules), un challenge en doublette.

Inscription gratuite avant le 6 mars 2023 à l'adresse suivante : bouledafort.pontsdece@gmail.com. Un lot sera offert à chaque participant.

COLLECTE DE SANG LE 9 FÉVRIER



Le début d'année est régulièrement marquée par une baisse de réserve de sang en raison des conditions météorologiques, des festivités et des épidémies saisonnières. L'association Don du sang Loire-Authion organise donc une nouvelle collecte à Athlétis de 16 h à 19 h le 9 février.

Rendez-vous à prendre impérativement sur dondesang.efs.santé.fr

ZOOM SUR

OUVREZ LES PORTES DE VOTRE JARDIN POUR L'ART EN CÉ JARDINS 2023 !

LA PROCHAINE ÉDITION DE L'ART EN CÉ JARDINS
AURA LIEU LE DIMANCHE 18 JUNI 2023.

L'objectif de cette journée est d'aller à la rencontre d'artistes au cœur des jardins publics et privés des Ponts-de-Cé. Vous habitez les quartiers Saint-Maurille, l'Île, Saint-Aubin ou Sorges ? Vous souhaitez ouvrir votre jardin et accueillir des artistes et des visiteurs pour vivre une expérience originale ?

Contactez la maison des associations au 02 41 79 70 67 ou par mail maisondesassociations@ville-lespontsdece.fr
Réception des candidatures jusqu'au 31 janvier 2023.



SCÈNES DE VILLES, SCÈNES DE VIE

C'est le titre de l'exposition ouverte actuellement à Rive d'Arts.

Cette exposition commune de François Boisdrion et Lionel Moyet est le fruit d'une rencontre inattendue entre les deux artistes à l'abbaye de Bouchemaine. C'est en tombant face aux sculptures « élégantes, aériennes et amusantes » de Lionel que François, séduit par le travail de l'artiste, lui propose de venir exposer à ses côtés à Rive d'Arts. Deux projets différents par la technique, mais complémentaires sous bien des aspects. L'un explore le mouvement et la légèreté des corps, tandis que l'autre caresse les limites entre le réel et l'imaginaire des villes.

Jusqu'au 12 février, du mardi au dimanche de 14 h à 18 h (entrée libre).



LE CHIFFRE DU MOIS

300

C'est le nombre de RDV pris en moins d'une journée (le 1^{er} décembre) pour les demandes ou les renouvellements des pièces d'identité. La prise de RDV est suspendue jusqu'au 31 janvier 2023 inclus. Les prochains créneaux (disponibles à compter de juillet 2023) seront uniquement disponibles sur l'espace-citoyens à compter du 1^{er} février 2023 : Rubrique vos démarches en lignes / Démarche carte d'identité – passeport (pas de rdv par téléphone).

LE VENDREDI, C'EST LA TIMBALE

Le bar associatif La Timbale ouvre ses portes, esplanade Emstal, tous les vendredis de 18 h 30 à 23 h. Ce bar, tenu par des bénévoles, recherche toujours des personnes motivées pour s'impliquer. N'hésitez pas à les contacter à : barasso.lespontsdece@gmail.com. Quelques soirées spéciales sont à noter dans vos agendas : 20 janv : soirées jeux de société et puzzles, 27 janv : assemblée générale de l'association (venez découvrir le bilan de l'année et proposer vos idées pour la suite), 7 fév : soirée karaoké – carnaval. Vendredi 17 mars : soirée Concert avec Pete Bird (folk).

CÉ l'info SOMMAIRE

02 MA VILLE
EN BREVES...

05 GRAND ANGLE



Budget 2023

10 VIE
MUNICIPALE

12 ENFANCE
& JEUNESSE



13 DANS MON
QUARTIER

14 VIE
ASSOCIATIVE

16 FIGURE



Roxane Dambre, Romancière fantastique

17 TRIBUNE
DES ÉLUS

18 MES
RENDEZ-VOUS

ÉDITO



L'année 2023 débute dans la douceur. Puisse ce message s'appliquer à l'ensemble de l'année que je vous souhaite effectivement douce et chaleureuse après celles que nous venons de vivre et durant lesquelles nous avons tous été éprouvés par plusieurs crises de nature différente.

Cette époque est souvent celle des bonnes résolutions. Pour l'équipe municipale, la principale sera de poursuivre nos actions en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique en suivant notre fil vert tracé depuis les travaux des Avan'Cé climatiques. Des premières concrétisations ont vu le jour en 2022, d'autres viendront cette année avec le sentiment que, à notre niveau, nous œuvrons utilement pour l'avenir de nos enfants et de la planète

Au nom de la municipalité et en mon personnel, je souhaite à chacune et chacun d'entre-vous une bonne et belle année 2023.

JEAN-PAUL PAVILLON
Maire, Vice-président d'Angers Loire Métropole

CÉ l'info est un journal d'informations municipales
réalisé par le service communication de la Ville des Ponts-de-Cé
Contact : 7 rue Charles de Gaulle - 49130 Les Ponts-de-Cé
www.lespontsdece.fr - celinfo@ville-lespontsdece.fr - Tél. 02 41 79 75 75
ISSN 2823-4774



Directeur de publication : Jean-Paul Pavillon / **Rédacteur en chef** : Fabrice Villechien / **Rédacteurs** : Charlotte Lair, Charlotte Oger. / **Création & mise en page** : **STUDIO RICOM** www.studioicom.com / **Crédits photos** : Ville des Ponts-de-Cé sauf mention / **Distribution** : Étudiants Ponts-de-Céais
Impression : Imprimerie Connivence - 49 000 ECOUFLANT
Imprimé avec encres végétales



BUDGET 2023 : GARDER LE CAP MALGRÉ UN CONTEXTE DIFFICILE

LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE, LES ÉLUS ONT ADOPTÉ LE BUDGET 2023. LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SERONT MAINTENUES ET CELLE DU CCAS AUGMENTÉE ET LA MAJORITÉ DES INVESTISSEMENTS AURONT UN IMPACT POSITIF OU NEUTRE SUR LE CLIMAT.



La Ville va poursuivre ses travaux d'amélioration énergétique dans les bâtiments scolaires.

Le budget 2023 reflète les orientations proposées par la municipalité dans le cadre du débat d'orientations budgétaires du 15 novembre. *«Les dépenses de fonctionnement vont augmenter. Cela s'explique par l'augmentation des charges de personnel due notamment à l'augmentation du point d'indice de rémunération des agents de la fonction publique, des charges à caractère général avec la hausse du prix de l'énergie et dans une moindre mesure, des charges financières avec la hausse des taux d'intérêts»,* explique Emilie Boyer, adjointe aux finances et au tourisme. Et d'ajouter : *«Les subventions aux associations sont stables comme les années précédentes mais le montant des aides indirectes aux associations augmente fortement. La subvention au CCAS augmente quant à elle de 12 000€».* Les recettes de

fonctionnement sont en hausse de 6 % par rapport au budget 2022 grâce aux recettes fiscales (+ 8,4%). A noter que le taux des taxes d'habitation, foncières bâties et non bâties n'évolueront pas pour l'année à venir. Pour contribuer à financer l'ensemble des dépenses prévues et maintenir un niveau de qualité de service public, une revalorisation générale des tarifs municipaux a été décidée à hauteur de 6 % sauf pour les tarifs de location des salles qui seront augmentés de 10 % en raison de la hausse prix de l'énergie. La Ville prévoit d'emprunter la somme de 1 M€ pour faire face à des dépenses d'équipement élevées. Mais cette somme pourra être revue en cours d'année en fonction du niveau de trésorerie. *«L'encours de la dette par habitant diminue depuis 2019, ce qui est un indicateur positif»,* conclut Emilie Boyer.

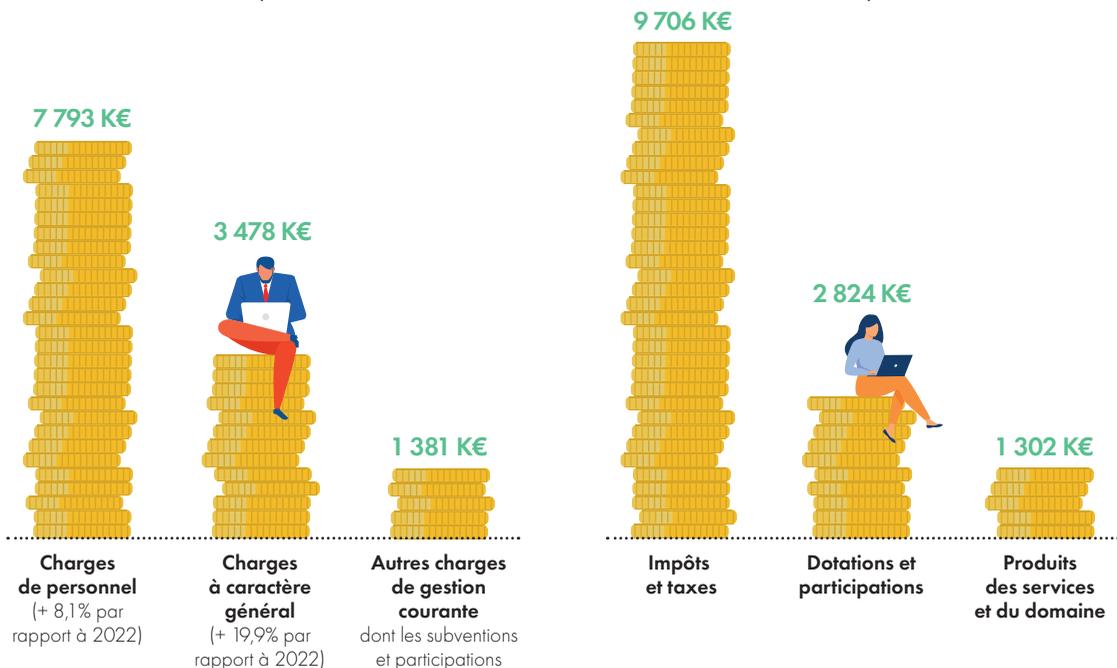
FONCTIONNEMENT : DES DÉPENSES ET DES RECETTES EN HAUSSE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

12 926 K€ DONT

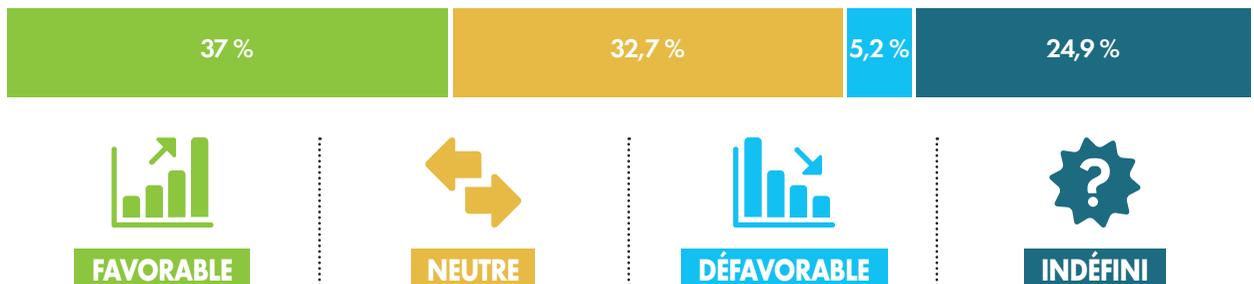
RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

14 321 K€ DONT



INVESTISSEMENT : 6 248 K€ DONT 4 249 K€ DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

AVEC QUEL IMPACT POUR LE CLIMAT ?



> Une note de synthèse est disponible sur le site internet de la Ville, accessible en suivant le lien : [www.cestinfo.fr](#)
 > La vidéo de la présentation du budget réalisée lors du conseil municipal du 13/12/2022 est accessible en suivant le lien : [www.cestinfo.fr](#)

LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT AYANT UN IMPACT FAVORABLE SUR LE CLIMAT



300 000 €

Rénovation thermique des bâtiments municipaux avec une attention particulière sur les écoles



190 000 €

Plan d'amélioration énergétique des bâtiments (led, radiateurs rayonnants, etc.)



150 000 €

Études pour le projet de géothermie sur l'île du château



130 000 €

Aménagement de la cour de l'école Raymond Renard



100 000 €

Étude énergétique de la future piscine intercommunale

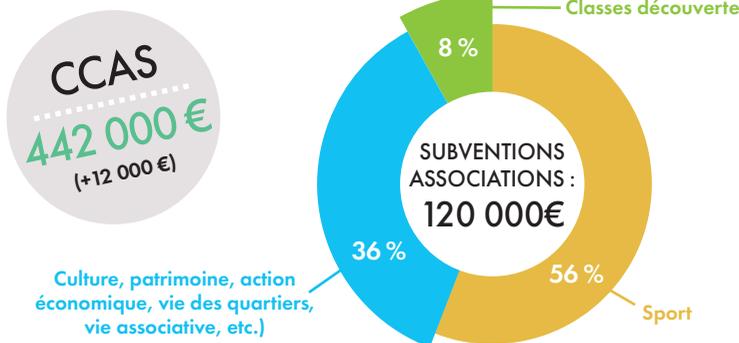


50 000 €

Budget participatif

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS MAINTENUES ET EN AUGMENTATION POUR LE CCAS

LES AIDES INDIRECTES AUX ASSOCIATIONS
REPRÉSENTENT UNE SOMME ESTIMÉE À 601 000 €.



Le budget a été élaboré dans un contexte difficile du fait de l'inflation et de l'augmentation du prix de l'énergie et des matières premières. Même si beaucoup d'actions ont déjà été mises en place pour limiter les consommations d'énergie, nous avons réfléchi à de nouvelles manières de fonctionner sans dégrader les services aux habitants. A titre d'exemple, le festival des Traver'Cé Musicales ne se déroulera plus sur 3 jours mais 2 comme avant et pour les séjours d'été pour les jeunes, nous allons proposer des destinations plus proches. C'est bon pour les finances et la planète. Quant aux investissements, ils augmentent et l'équipe municipale a voulu cibler des dépenses concourant à l'amélioration énergétique comme la rénovation thermique des bâtiments ou le lancement des études sur la géothermie. »

EMILIE BOYER,
adjointe aux finances
et au tourisme

BUDGET MUNICIPAL : COMMENT ÇA MARCHE ?

ÉLABORER UN BUDGET MUNICIPAL REQUIERT LA PARTICIPATION DES SERVICES MUNICIPAUX ET DES ÉLUS ADJOINTS. IL S'AGIT EN EFFET D'ÉVALUER LES DÉPENSES ET LES RECETTES POUR L'ANNÉE À VENIR. VOICI LES DIFFÉRENTES ÉTAPES IMPORTANTES À RETENIR.



QUELS SONT LES MOMENTS FORTS ?

Les réunions d'arbitrage budgétaire qui ont lieu début novembre de l'année N-1. Chaque service, accompagné de l'élu adjoint de référence, vient présenter au maire, à l'adjointe aux finances et au directeur général des services sa proposition d'actions pour l'année à venir. L'ensemble de ces actions chiffrées constituera le budget. Le service des finances, présent à toutes les réunions d'arbitrage, questionne les différents services sur la justification des demandes et s'assure de la cohérence avec la prospective budgétaire et le Plan Pluriannuel d'Investissement.

Autre moment fort : le débat d'orientations budgétaires, à la mi-novembre de l'année N-1. Les élus débattent et se mettent d'accord sur les orientations à retenir au cours de l'année à venir.

QUEL EST LE POINT DE DÉPART ?

Au mois de juillet de l'année N-1, le processus commence avec la rédaction et l'envoi de la lettre de cadrage budgétaire, qui indique les possibilités financières et les objectifs à atteindre, aux élus adjoints et aux différents services, accompagnée d'un planning récapitulatif général. En septembre-octobre, le travail conjoint des services et des élus aboutit à la constitution des demandes de crédits à inscrire au budget. En parallèle, le service des

finances met à jour les documents financiers d'aide à la décision : la prospective budgétaire c'est-à-dire l'estimation des dépenses et des recettes dans les 5 ans à venir et le Plan Pluriannuel d'Investissement soit la planification sur la durée du mandat des différents projets d'investissement souhaités par les élus qu'il faudra financer.

A QUEL MOMENT LE BUDGET EST VOTÉ ?

C'est à la mi-décembre de l'année N-1 que le budget est soumis au conseil municipal pour être adopté. Ce dernier s'appuie à la fois sur les orientations validées au moment du débat d'orientations budgétaires, les demandes des services et des élus et les conséquences de la loi de finances. En janvier de l'année N, la collectivité est donc prête à dérouler le budget tel qu'il a été voté.



215 000€

GAGNÉS EN CAPACITÉ
D'AUTOFINANCEMENT GRÂCE
AUX RÉUNIONS D'ARBITRAGE



SÉANCE 13 DÉC. 2022

L'OUVERTURE DES COMMERCES AUTORISÉE CERTAINS DIMANCHES

Afin de soutenir le dynamisme économique, le conseil municipal a décidé, comme l'ensemble des communes de l'agglomération, de déroger aux règles de repos dominical. Pour les commerces, il s'agit des dimanches 2 juillet, 26 novembre, 10, 17 et 24 décembre (avec une fermeture des commerces à 17h30), 16 janvier, 13 mars et 12 juin. Ces ouvertures correspondent aux soldes et aux fêtes de fin d'année. Pour le secteur automobile, ce sont les dimanches 15 janvier, 12 mars, 11 juin, 17 septembre et 15 octobre, pendant les opérations nationales des constructeurs.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ARTISTE JULIETTE ROCHE

Dans le cadre de sa politique culturelle et touristique, la Ville développe depuis plusieurs années une dynamique d'accompagnement des créateurs par le soutien à la création avec l'accueil d'artistes en résidence et par une politique de diffusion variée et qualitative dans des domaines artistiques divers et notamment dans le domaine des arts visuels. Rive d'Arts accueille ainsi régulièrement des expositions d'artistes plasticiens souvent locaux. L'artiste Juliette Roche a proposé un projet d'exposition spécifique pour Rive d'Arts qui sera présentée au public du 17 février au 2 avril 2023. La Ville a formalisé ce partenariat par une convention.

PARTENARIAT RENOUVELÉ AVEC LE COMITÉ DES FESTIVITÉS DE LA VILLE

La Ville et le comité des festivités des Ponts-de-Cé sont liés par un partenariat qui a pour objet de développer des événements festifs et culturels sur la commune (Baillée des filles, marché de Noël...). La convention de partenariat étant arrivée à échéance fin 2022, la Ville vient d'en signer une nouvelle.

ACCUEIL DE DEUX JEUNES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

Dans le cadre du développement du service civique universel et en collaboration avec l'association Unis-Cité, les services municipaux accueilleront 2 jeunes volontaires pour une période de 7 mois, du 14 décembre 2022 au 14 juillet 2023. L'un travaille au service enfance-jeunesse sur des thématiques telles que la citoyenneté, le lien social et la prévention et l'autre au service éducation avec comme missions le soutien à la parentalité et l'animation des ateliers d'aide à la scolarité.

NOUVEAU TARIF D'ACCÈS AU SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Pour les spectacles jeune public, la Ville proposait jusqu'alors un tarif de 7€ pour l'enfant et gratuit pour l'adulte accompagnateur. Afin de clarifier la tarification, les élus.es ont décidé de mettre en place à partir de janvier 2023 un même tarif pour l'enfant et l'adulte, à hauteur de 3,5€ par personne.

PROCHAIN CAFÉ CITOYENS

Dimanche 5 février / Quartier de la Chesnaie / de 10h30 à 12h, place Claude-Gendron.

RECENSEMENT 2023

COMME CHAQUE ANNÉE, LA VILLE DES PONTS-DE-CÉ RÉALISE LE RECENSEMENT DE SA POPULATION POUR MIEUX CONNAÎTRE SON ÉVOLUTION, SES BESOINS ET AINSI DÉVELOPPER PETITS ET GRANDS PROJETS POUR Y RÉPONDRE. UNE PARTIE DES LOGEMENTS ET DES HABITANTS SERA RECENSÉE À PARTIR DU 19 JANVIER.



Si vous faites partie de l'échantillon retenu, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, vous pouvez prendre rendez-vous en mairie et bénéficier d'un accès dédié. Les résultats du recensement permettent de déterminer les dotations de l'État (plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante), de définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies.. et d'identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Plus d'infos : 02 41 79 75 75 - le-recensement-et-moi.fr.

KLAXIT : L'APPLICATION N°1 DU COVOITURAGE DOMICILE-TRAVAIL

Connaissez-vous Klaxit, l'application qui vous permet de garder vos habitudes et de gagner de l'argent en covoiturant ?



Plus de 350 Ponts-de-Céais (seconde ville de l'agglomération en nombre d'inscrits) ont déjà adopté l'application Klaxit pour covoiturer entre les Ponts-de-Cé et Angers. L'application vous rémunère à chaque trajet et passager transporté. Plus vous covoiturez, plus vous rentabilisez vos trajets. Sur les 11 premiers mois de l'année, 2 528 covoiturages ont été comptabilisés vers Angers et 2 341 en retour. Pour le passager, les trajets sont gratuits ou à tout petit prix. Klaxit propose un mode de transport communautaire accessible à tous pour les trajets du quotidien. L'application gratuite est à télécharger sur App Store ou Google Play. Plus d'infos sur www.klaxit.com

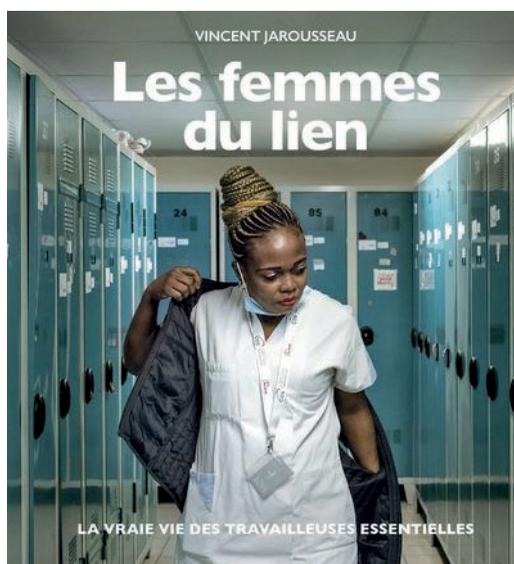
L'ÉCOGESTE DU MOIS : L'AÉRATION DE VOTRE LOGEMENT

En hiver : couper les radiateurs avant d'aérer complètement une pièce 5 minutes le matin et 5 minutes le soir. L'air sera ainsi intégralement renouvelé et les murs n'auront pas le temps de refroidir (une technique bien plus efficace et moins énergivore que celle d'entrebâiller une fenêtre pendant une plus longue durée).



ZOOM SUR**APPEL À TÉMOIGNAGES**

VOUS TRAVAILLEZ DANS LES MÉTIERS DU SERVICE OU DU SOIN À LA PERSONNE ? VOUS AVEZ ENVIE DE PARTAGER VOTRE EXPÉRIENCE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES ? CONTACTEZ LES BIBLIOTHÉCAIRES MUNICIPAUX !



Mercredi 8 mars, à 19h, la médiathèque organisera une rencontre-dédicace avec Vincent Jarousseau, photographe-documentariste, auteur des Femmes du lien, paru en novembre 2022.

Dans ce livre à la croisée du roman-photo, du documentaire et de la bande dessinée, Vincent Jarousseau a réalisé une enquête de deux ans pendant la pandémie, à la rencontre de travailleuses essentielles. Il montre le quotidien de femmes qui exercent les métiers d'aide à domicile, auxiliaire de vie sociale, éducatrice spécialisée, aide-soignante ou encore assistante maternelle. Elles sont 3 millions et représentent 1 emploi féminin sur 4.

Pour nourrir les échanges avec l'auteur et le public, la médiathèque invite les travailleuses des Ponts-de-Cé à venir témoigner sur leur métier et la façon dont elles ont vécu la crise sanitaire, le sens qu'elles ont donné à leur travail, à leur place dans une société en crise.

Contact : 02 41 79 76 00
mediatheque@ville-lespontsdece.fr

NAISSANCES**NOVEMBRE 2022**

- 07** Noah EL HALLOUMI
- 17** Amos BOISSEAU GUESDON

DÉCEMBRE 2022

- 1^{ER}** Esmée PARILAUD
- 02** Kahys JOULAIN
- 05** Dibora MAHARI BERHE
- 07** Alma MÉTAIS
- 10** Milan GÂTÉ 10
- 10** Alya BOUADDI
- 11** Eliot BOIRIE

MARIAGE**DÉCEMBRE 2022**

- 17** Lina AMIMER /
Adamou GEORGACOPOULOS

DÉCÈS**NOVEMBRE 2022**

- 02** Joëlle MOREAU née LHÔTELLIER
- 05** Lucienne JUBERT née MAROLLEAU
- 07** Robert BALLAIS
- 10** Guy VITRÉ
- 11** Michel BEAUSSE
- 16** Christiane MIZAËL née PELTIER
- 17** Jeanne LEIBOLT née TIXIER
- 18** André MORRÈVE
- 19** Jean-François LAURENDEAU
- 23** Odette FÜSCHER née DESCAZAUX
- 24** Jacqueline DUBOIS née DAVELU
- 25** Chantal GALLAND
- 26** Lucien MAREAU
- 29** Eric BLANCHARD

DÉCEMBRE 2022

- 03** Marie GUCHET née TOURET
- 04** Jacqueline HERRY
- 12** Suzanne COTTÉ née PÉDRONO

PROCHAIN SPECTACLE JEUNE PUBLIC

KARL DE LA CIE 'BETTY BOIBRUT' SERA LE PROCHAIN SPECTACLE DÉDIÉ AU JEUNE PUBLIC LE SAMEDI 11 FÉVRIER PROCHAIN. CE TANGRAM ANIMÉ SUR TOILE GLISSANTE SERA OUVERT AUX ENFANTS DÈS 3 ANS.



Karl, gardien de phare, est un bonhomme carré. Un peu trop carré. Il vit isolé au beau milieu de l'océan où il garde ses petits bouts de lui à leur place, bien rangés, en sécurité. Mais Bô, un de ses petits bouts, est différent. Rêveur, Bô s' imagine l'horizon. Curieux, il s'aventure hors du carré. Indépendant, il part... Karl, biscornu, incomplet, accablé par la tristesse mais prenant son courage à deux angles décide de larguer les amarres et part à la recherche de Bô. Karl s'anime et un monde fantastique éclot sous nos yeux. Au fil de ce voyage initiatique, Karl grandit, se confronte à la vie, à sa beauté et parfois à sa dureté.

10h30, salle Emstal (30mn).

Réservation conseillée – jauge limitée (80 pers).

RETOUR EN IMAGES SUR LES ACTIVITÉS DES VACANCES DE NOËL

Le service jeunesse avait concocté un programme copieux d'animations pour les jeunes ponts-de-céais durant les vacances de Noël. Retour en images sur quelques-unes d'entre-elles.



UN CARNAVAL AUX PONTS-DE-CÉ

Dans une démarche culturelle et familiale, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont créé un événement rassemblant toutes les familles Ponts-de-Céaises, dans une journée festive et conviviale.

La première édition du « Carnaval Fun et Coloré » aura donc lieu le samedi 4 février 2023 de 10 h à 17 h à la salle Athlétis en collaboration avec le Conseil Municipal des Jeunes, les services Enfance-Jeunesse et culture de la Ville.



Un défilé accompagné de sa fanfare est prévu, rendez-vous déguisé à 10h30 au parking du complexe François-Bernard.



DE NOUVEAUX ARBRES PLANTÉS À MAISONS ROUGES

Dans le cadre de l'opération « Une naissance, un arbre » et de l'engagement en faveur de la préservation de la biodiversité, 124 arbres ont été plantés dans le quartier des Maisons Rouges.



La Ville des Ponts-de-Cé fait partie des communes volontaires qui participent depuis plusieurs années à l'opération « Une naissance, un arbre », proposée par la région des Pays-de-la-Loire. Le principe est simple : chaque nouveau-né (les naissances sont comptabilisées par année) pourra devenir le parrain d'un arbre. La Région apporte un financement aux collectivités volontaires, à hauteur de 15 € par arbre planté. En 2020, le service des espaces verts a planté 133 arbres dans la plaine de Sorges et 94 arbres en 2021, dans la plaine du Val de Louet. Début décembre, ce sont 124 arbres qui ont été plantés, en présence de plusieurs familles, autour du bassin de rétention situé dans la nouvelle zone de loisirs en cours de création des « Maisons Rouges ». Des essences locales ont été choisies : le chêne, le merisier, le charme, le tilleul, l'érable, le noyer ou encore le noisetier. Ce projet est en lien avec le travail du club Vivre avec le dérèglement climatique, créé à l'occasion des Avancé climatiques, qui proposait la plantation d'arbres en zones inondables.

Dans mon QUARTIER



DES TRAVAUX AVENUE DE L'AMIRAL CHAUVIN

DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'EAUX USÉES ET D'EAU POTABLE SONT EN COURS AVENUE DE L'AMIRAL CHAUVIN, DEPUIS LE GIRATOIRE DES PORTES-DE-CÉ JUSQU'AU GIRATOIRE DE POUILLÉ, ET CE, POUR UNE DURÉE DE CINQ MOIS.

Dans le cadre de la première phase (Les-Ponts-de-Cé/Sainte-Gemmes-sur-Loire) du Plan Vélo mis en œuvre par Angers Loire Métropole pour améliorer la pratique du vélo sur son territoire, des travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eau potable sont en cours avenue de l'amiral Chauvin. Après l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication prévu en janvier, ce sera au tour de la réfection de la voirie avec la création de nouvelles pistes cyclables et de voies dédiées aux piétons de chaque côté de l'avenue. Les travaux vont se dérouler en deux phases avec un basculement de la circulation côté impair et une suppression du stationnement face aux numéros 11, 13, 15 et 17 jusqu'au 31 janvier. À partir du 1^{er} février et jusqu'au 31 mars, la suppression du sens de circulation sortant des Ponts-de-Cé vers Sainte-Gemmes-sur-Loire et mise en place d'une déviation. Les commerces resteront accessibles aux piétons pendant toute la durée du chantier, entre janvier et mai, un cheminement et une signalétique seront aménagés. Cet aménagement permettra aux deux roues d'aller en sécurité vers Sainte-Gemmes-sur-Loire.

Vie ASSOCIATIVE

GYM VOLONTAIRE, 32 ANS DE SPORT, DE CONVIVIALITÉ ET DE LIEN SOCIAL



Le 18 novembre, l'association Gym Volontaire tenait son assemblée générale suivie d'une soirée anniversaire festive qui a réuni environ 130 personnes. Le bureau a été renouvelé pour quatre ans, avec sept nouveaux élus. En ce qui concerne les activités, ce sont quinze heures de séances qui sont dispensées chaque semaine « gym vitalité, gym Pilates, renforcement musculaire, marche nordique, gym douce ». En plus des activités sportives hebdomadaires, l'association organise plusieurs séjours (randonnée en janvier et au printemps et touristique à l'étranger en septembre).

Après deux années moroses à cause de la COVID, les effectifs sont repartis à la hausse (215 adhérents et 186 licenciés). Il reste quelques places en gym vitalité et renforcement musculaire le mardi à partir de 17h.

Contact :
Michel Leblanc - 06 08 27 18 46
gymvolontaire@hotmail.fr,
ou sur le site Internet de la commune.

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX DE KARATÉ

L'ASPC karaté – Krav maga riche de ses 150 adhérents va accueillir pour la deuxième année consécutive



les championnats régionaux combats de karaté à Athletis les 14 et 15 janvier 2023. C'est l'occasion de venir découvrir et encourager les champions ligériens qui vont tenter de décrocher leurs qualifications pour les championnats de France. Le club ponts-de-céais plus d'une quinzaine de compétiteurs qui vont participer à ce championnat. Entrée Libre.

TÉLÉTHON 2022, 1 500 € REVERSÉS PAR L'ASSOCIATION DE LA GUILLEBOTTE



Fidèles à leurs engagements depuis plusieurs années, bénévoles guillebotins masqués et gantés se sont retrouvés dès 6h30 le 3 décembre dans une ambiance familiale.

10 équipes de distributeurs ont affronté le froid matinal pour les livraisons de plus de 500 viennoiseries. Merci à tous les acteurs pour leur générosité.

Prochain rendez-vous des guillebotins pour l'assemblée générale du 13 janvier 2023 à 19h, salle de La Chesnaie.

CONCOURS DE BELOTE

La société de Boule de Fort de l'Ordre organise un concours de belote le samedi 18 février, salle de La Chesnaie à 14 heures.

ZOOM SUR

COOPÉRATIVE JEAN-JAURÈS

LA LUDOTHÈQUE
DE L'ASSOCIATION
COOPÉRATIVE
CITOYENNE
JEAN-JAURÈS
EST ACCESSIBLE
À TOUS.

Elle permet de jouer sur place, d'emprunter des jeux pour une durée de 5 semaines (1€ par jeu emprunté) et de pouvoir participer à différentes activités proposées, animations du samedi et soirées jeux.

Pour profiter de la ludothèque, une seule formalité, adhérer à l'association (adhésion annuelle de 5€ par famille).

La coopérative organise des animations le premier samedi de chaque mois :

- 4 février : mise en valeur des jeux à 2
- 4 mars : spectacle de magie (deux séances 10h30 et 14h30)

Les soirées jeux, qui s'adressent à tous petits et grands, auront lieu les 20 janvier, 24 mars, 12 mai et 7 juillet, salle Nelson-Mandela. Elles sont gratuites pour les adhérents (1€ par personne pour les non-adhérents) !

Contact : cooperative.citoyenne.jean.jaures@gmail.com



TOQUÉ AVANT D'ENTRER



C'est le titre de la nouvelle pièce jouée par la troupe de Sorges Théâtre. Depuis son expulsion du domicile conjugal, Hervé cherche de quoi se loger sur Paris. Il trouve une colocation idéale, mais... à quelle condition ?

Des représentations à retrouver à Sorges, salle Jacques-Houtin les samedis 28 janvier et 4 février à 20 h 30. Au Théâtre des Dames les vendredis 10 et 17, les samedis 11 et 18 et les dimanches 12 et 19 mars (séance à 20 h 30 sauf le dimanche à 15 h). Salle Emstal le samedi 25 mars à 20 h 30.

Adulte : 8 € / moins de 16 ans : 3 €. Réservations (de préférence en soirée, avant 20 h 30) : 02 41 34 14 42 ou 02 41 69 11 68.



MUSIQUE AU QUOTIDIEN

Dans le cadre de ses activités, l'association propose pendant toute l'année des cours de guitare pour enfants, adolescents et adultes. Les cours se déroulent avec une progression pédagogique. Chaque élève travaille avec un support audio. Musique au Quotidien propose une inscription toute l'année.

Les enfants à partir de deux ans peuvent également faire de l'éveil musical. Blog : www.musiqueauquotidien.blogspot.com

ROXANE DAMBRE, ROMANCIÈRE FANTASTIQUE

A 35 ANS, ROXANE DAMBRE, PONTS-DE-CÉAISE DEPUIS 2017, A DÉJÀ ÉCRIT UNE VINGTAINÉ DE ROMANS FANTASTIQUES ET DE COMÉDIES ROMANTIQUES DONT CERTAINS SONT TRADUITS EN AMÉRICAIN ET EN CHINOIS.



«J’ai toujours adoré raconter des histoires à mes parents, mes grands-parents, mes frères et mes maîtresses» se remémore-t-elle.

Ses parents l’encouragent dans son désir de devenir romancière mais lui conseillent de trouver un métier à côté «pour payer les factures». Elle entreprend donc des études d’ingénieur tout en continuant à écrire. Grande lectrice des aventures de Fantômette, du Club des Cinq ou encore d’Harry Potter, elle en vient naturellement à écrire des romans fantastiques. Fin 2012, après des démarches auprès de plusieurs éditeurs, son premier roman *Animae* sort en version numérique aux éditions de l’épée. «A partir de ce moment-là, ma vie est devenue un conte de fées». Devant le succès du roman,

Romancière, c’est un vrai métier.

Livre de Poche le publie au format papier et il est traduit aux États-Unis l’année suivante. Ce sera ensuite au tour de *Scorpi*, qui sort d’abord en format numérique, d’être publié chez Calmann-Lévy puis chez Livre de Poche. Cette saga en trois tomes, récompensée par le Grand Prix de l’Imaginaire 2017 et le Prix de la Plume d’Or 2017, est aujourd’hui traduite en chinois. «C’est l’histoire d’une famille de tueurs à gages, des créatures de l’ombre, qui s’invitent dans la vie d’une jeune fille», résume-t-elle. Ingrédient essentiel dans ses romans, l’humour est souvent basé sur le décalage entre la vision du monde des personnages humains et celle, totalement différente et décalée, des personnages non-humains.

Roxane Dambre n’est jamais à court d’idées de sujets et ses sources d’inspiration sont multiples. «Je trouve d’abord le ou les personnages. Un bon personnage, c’est quelqu’un qu’on aime et qu’on aimerait avoir comme ami. J’ai souvent le début et la fin des situations mais

les personnages peuvent tout changer», explique-t-elle. Et d’ajouter : «romancière, c’est un vrai métier. Je regrette qu’il n’y ait pas de formations pour apprendre à créer un personnage ou à dérouler une intrigue». Elle propose ainsi des masterclass en ligne pour partager son expérience de romancière. Depuis 2019, elle vit de sa plume, ce qui lui a permis de quitter son poste d’ingénieur dans l’agroalimentaire.

Aujourd’hui, ses journées sont entièrement dédiées à l’écriture et aux interactions avec ses lecteurs sur les réseaux sociaux. En octobre dernier, est sorti le tome 1 de sa nouvelle série fantastique *Lignées de l’ombre*. Elle a choisi cette fois l’autoédition, l’occasion de découvrir le métier d’éditeur indépendant. Le deuxième tome sortira au printemps prochain. En attendant, bonne lecture !

www.roxanedambre.com

MOT DE LA MAJORITÉ

Budget 2023

A chaque budget sa crise! L'an dernier nous parlions de la sortie de crise pandémique, cette année nous entrons dans celle des coûts énergétiques et de l'inflation.

En effet, nos charges à caractère général, celles qui correspondent aux coûts énergétiques (électricité, carburants, gaz), augmentent de près de 20 % avec un record pour l'augmentation du gaz qui devrait avoisiner les + 350 %.

Comme toutes les autres collectivités, nous avons déjà pris des mesures pour contenir notre consommation énergétique: recul de la date de démarrage de la mise en chauffe, température des équipements municipaux fixée à 19°, à 12° dans les salles sportives, réduction des illuminations de Noël et nous avons déjà limité l'éclairage public nocturne. Dans ce même esprit, en interne, des consignes ont été données aux agents municipaux. Conséquence directe de cette situation, **notre budget 2023 sera en forte hausse** tant en fonctionnement qu'en investissement.

En ce qui concerne la fiscalité locale, nous avons dit l'an dernier que nous n'augmenterions les taux communaux qu'une seule fois dans le mandat. C'est la raison pour laquelle, après la hausse de 2022, **les taux resteront inchangés pour 2023.**

Dans le contexte ambiant, nous aurions pu réduire la voilure au monde associatif en baissant le montant de nos subventions mais il n'en sera rien. Bien au contraire, **notre soutien va même s'accroître** puisque nous avons décidé d'absorber à 100 % la hausse des fluides qui servent à alimenter les bâtiments dans lesquels évoluent toutes les associations, ce n'est pas le cas de toutes les communes.

En matière d'investissement, le budget 2023 sera aussi à la hausse. Les dépenses totales de la section investissement se montent à 6,6 M€ dont 4,2 M€ en dépenses d'équipement. Environ 1/3 des dépenses d'équipement concernera l'entretien de notre patrimoine bâti communal avec un soin tout particulier apporté aux dépenses d'avenir, celles qui nous permettront dans les années à venir de mieux maîtriser nos consommations énergétiques. Ce sera donc l'occasion de poursuivre nos études sur la géothermie, d'équiper nos bâtiments en led ou en chauffage adapté et de continuer un plan de rénovation thermique en lien avec le SIEM.

A travers ces travaux, c'est aussi la continuité de ceux proposés par les Avancé climatiques que nous poursuivons.

En 2022, nous avons commencé à voir très concrètement les concrétisations de nos premiers engagements comme la cour désimperméabilisée de l'école Raoul-Corbin ou bien l'arrivée d'une station d'autopartage.

Respecter le fil vert du mandat est devenu un réflexe pour les élus et les agents municipaux.

Les élus.es de la majorité municipale

L'ÉLU DE L'OPPOSITION

En 2023, pas question de marcher au pas !

Le gouvernement l'a annoncé : il pourrait, cet hiver, couper l'électricité le matin ou le soir. Quelques uns y échapperaient : hôpitaux, pompiers, commissariats et entreprises dites sensibles. En revanche, les autres entreprises seraient impactées, de même que les transports, le téléphone, les écoles et les collectivités comme la nôtre. Pour une fois, le gouvernement peut dire qu'il planifie ! Incapable de planifier la production d'électricité pour répondre aux besoins de la population, il planifie les coupures, la pénurie et le rationnement. Lors de la crise sanitaire, c'était la pénurie de masques, de blouses, de gants et de soignants, mais le gouvernement planifiait nos heures de sortie, confinant nos soirées et nos week-ends tout en nous autorisant à travailler toute la semaine. Un non-sens sanitaire, mais qu'importe : l'essentiel pour eux était que la population obéisse sans se révolter. Aujourd'hui, le gouvernement est incapable de faire en sorte que tout le monde ait un travail, mais il organise scientifiquement et méticuleusement la baisse des indemnités chômage et le report de l'âge de départ à la retraite. Le gouvernement organise et planifie le retour vers le passé, vers la misère et la précarité. Alors que la guerre est à nos portes, s'il décidait demain l'entrée en guerre et la mobilisation générale de la jeunesse, là encore, il ne laisserait le choix à personne. Voilà donc mes vœux pour 2023 : ne nous laissons pas embrigader ! Le monde du travail a la force collective de refuser les grandes régressions en cours.

Didier Lizé / élu de la liste « Lutte ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs »
Contact : didier.lize@wanadoo.fr

LES PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS.ES

▶ Jean-Paul PAVILLON

Maire

Jeudi : 8h30 - 10h.

Tous les 15 jours.

▶ Vincent GUIBERT

Adjoint à la vie associative,
à la citoyenneté et à la culture
Vendredi après-midi : sur RDV.

▶ Emilie BOYER

Adjointe aux finances et au tourisme
Mardi : 17h - 18h sur RDV.

▶ Édith CHOUTEAU

Adjointe aux solidarités
et aux ressources humaines
Jeudi après-midi : sur RDV.

▶ Jean-Philippe VIGNER

Adjoint à l'aménagement et
au développement économique
Vendredi : 16h30 - 17h30 sur RDV.

▶ Robert DESOEUVRE

Adjoint aux travaux et
à la transition écologique
Jeudi : 10h - 12h sur RDV.

▶ René RAVELEAU

Adjoint aux sports et loisirs
Mardi : 8h30 - 10h30 sur RDV.

▶ Valérie LIOTON

Adjointe à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse
Lundi : 10h - 12h sur RDV.

Un adjoint de permanence
est présent chaque mardi
soir de 17h30 à 19h.

Mes RENDEZ-VOUS



EXPOSITION « SCÈNES DE VILLES, SCÈNES DE VIE » PEINTURE, DESSIN ET SCULPTURES DE FRANÇOIS BOISDRON ET LIONEL MOYET

Rive d'Arts

Du 5 janvier au 12 février / Tous les jours de 14h à 18h (sauf le lundi)

JANVIER

Vendredi 13

CONCOURS DE BELOTE
AAECC HANDBALL

À partir de 19h

Club House / Espace Ligéria

Vendredi 13

MUSIQUE – AZADI QUARTET
CIE ANAYA

20h / dès 8 ans

Théâtre des Dames

Samedi 14

CAUSE TOUJOURS :
SPEED BOOKING

14h30

Médiathèque

Mardi 17

PRIX GAVROCHE :
PRÉSENTATION
DE LA SÉLECTION 2023

17h30 / Pour les 9-12 ans

Médiathèque

Vendredi 20, samedi 21

20h30

Dimanche 22

15h

THÉÂTRE – ALLO MA POULE !

C'EST LE BOURDEL ICI

TROUPE AMATEUR

DU COMITÉ SAINT-MAURILLE

Théâtre des Dames

Vendredi 20

NUITS DE LA LECTURE :
CONTE MUSICAL AVEC L'ÉCOLE
DE MUSIQUE HENRI-DUTILLEUX

19h

Médiathèque

Vendredi 20

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ ET
PUZZLE BAR ASSOCIATIF LA TIMBALE

18h30 à 23h

Promenade Emstal

Samedi 21

NUITS DE LA LECTURE :
LA DICTÉE QUI FAIT PEUR

18h

Médiathèque

Jeudi 26

RÉUNION CONCERTATION
SUR LA MODIFICATION DU PLUI

19h

Mairie / salle René d'Anjou

Vendredi 27

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
BAR LA TIMBALE

20h

Promenade Emstal

Vendredi 27, samedi 28

20h30

Dimanche 29

15h

THÉÂTRE – ALLO MA POULE !

C'EST LE BOURDEL ICI

TROUPE AMATEUR

DU COMITÉ SAINT-MAURILLE

Théâtre des Dames

Samedi 28

THÉÂTRE

TOQUÉ AVANT D'ENTRER

TROUPE AMATEUR

SORGES THÉÂTRE

20h30

Salle Jacques-Houtin

Samedi 28

MALLE AUX HISTOIRES

10h30 / Dès 4 ans

Médiathèque

Mardi 31

CONSEIL MUNICIPAL

19h

Hôtel de Ville

FÉVRIER

Vendredi 3

SOIRÉE CINÉ-CLUB

ALFRED-HITCHCOCK,
DES ASTUCES DE GÉNIE

20h / ados et adulte

Médiathèque

Samedi 4

CARNAVAL FUN ET COLORÉ
ET VILLAGE D'ANIMATIONS
DÉFILÉ À 10H30 DÉPART DU
COMPLEXE SPORTIF
FRANÇOIS-BERNARD

De 10h à 17h / ouvert à tous
Athlétis

Samedi 4

REPAIR CAFÉ
10h à 12h30
Médiathèque

Samedi 4

LES TIT'ZISTOIRES / CIE FÉNÉMONE
10h et 11h / pour les 0-3 ans
Médiathèque

Samedi 4

PARTAGE D'EXPÉRIENCES
«UNE VIE AU SERVICE DE LA
PRODUCTION LÉGUMIÈRE»
AVEC JACKY BRECHET
De 18h à 19h30
Rive d'Arts

Samedi 4

THÉÂTRE / TOQUÉ AVANT
D'ENTRER / TROUPE AMATEUR
SORGES THÉÂTRE
20h30
Salle Jacques-Houtin

Dimanche 5

CAFÉ CITOYENS
QUARTIER DE LA CHESNAIE
10h30 à 12h
Place Claude-Gendron

Samedi 11

SPECTACLE JEUNE PUBLIC
KARL-CIE BETTY BOIBRUT'
10h30 / dès 3 ans
Salle Emstal

Mardi 14

APRÈS-MIDI JEUX VIDÉO
AVEC LE SERVICE JEUNESSE
14h30 à 17h / dès 6 ans
Médiathèque

Mercredi 15

TOILE AUX HISTOIRES
10h30 dès 3 ans et 15h dès 6 ans
Médiathèque

Vendredi 17

SOIRÉE KARAOKÉ ET CARNAVAL
BAR ASSOCIATIF LA TIMBALE
De 18h30 à 23h
Promenade Emstal

Samedi 18

CONCOURS DE BELOTE PAR LA
SOCIÉTÉ DE BOULE DE FORT L'ORDRE
14h
Salle de la Chesnaie



CONFÉRENCE SPECTACULAIRE – CIE LA MARTINGALE
JÉRÔME ROUGER / POURQUOI LES POULES
PRÉFÈRENT-ELLES ÊTRE ÉLEVÉES EN BATTERIE

Lycée de Pouillé

Jeudi 2 / 20h – dès 15 ans

MES CONTACTS

- > Hôtel de ville : 02 41 79 75 75
- > Proxim'Cé : 02 41 440 440
- > Police municipale : 02 41 79 75 73
- > Le Trait d'Union (CCAS) : 02 41 79 75 72
- > Maison des associations : 02 41 79 70 67
- > Accueil Culture : 02 41 79 75 94
- > Médiathèque Antoine de Saint-Éxupéry : 02 41 79 76 00
- > Complexe sportif François-Bernard : 02 41 44 86 90



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
OFFICIELLE DE
VOTRE VILLE
(GRATUIT)

-  www.lespontsdece.fr
-  [villelespontsdece](https://www.facebook.com/villelespontsdece)
-  [@villepontsdece](https://twitter.com/villepontsdece)

BILLETTERIE CULTURE

Ouverture de l'Accueil culture :

- > Mardi et vendredi de 15h à 18h30
- > Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
- > Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Tél. : 02 41 79 75 94
Billetterie en ligne sur
www.lespontsdece.fr

Belle ANNÉE 2023

